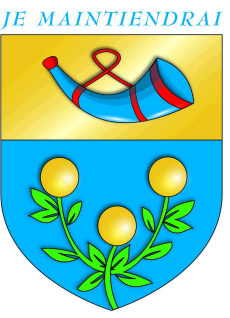
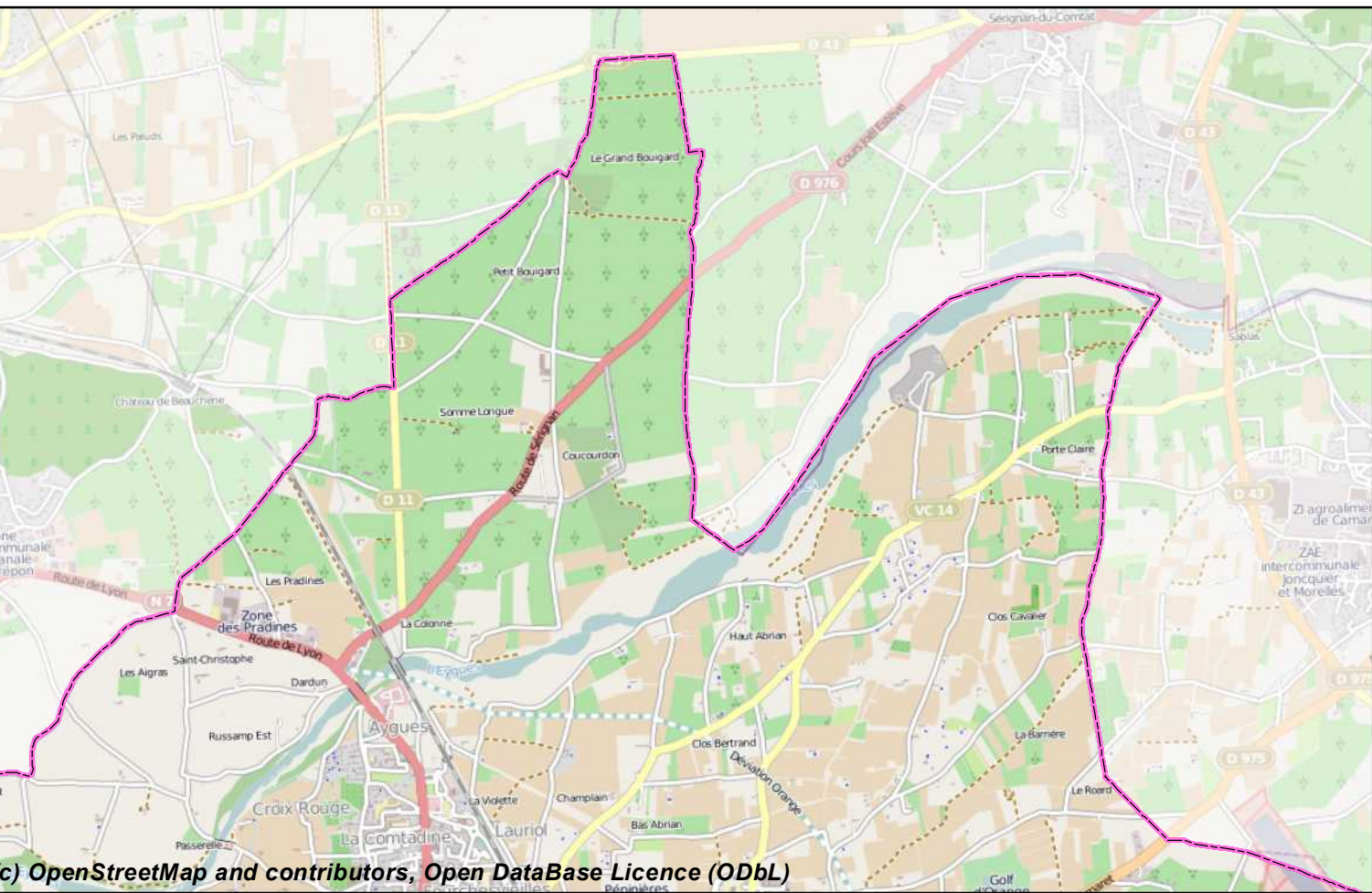


Commune d'ORANGE



1 - Nord

PLAN LOCAL D'URBANISME



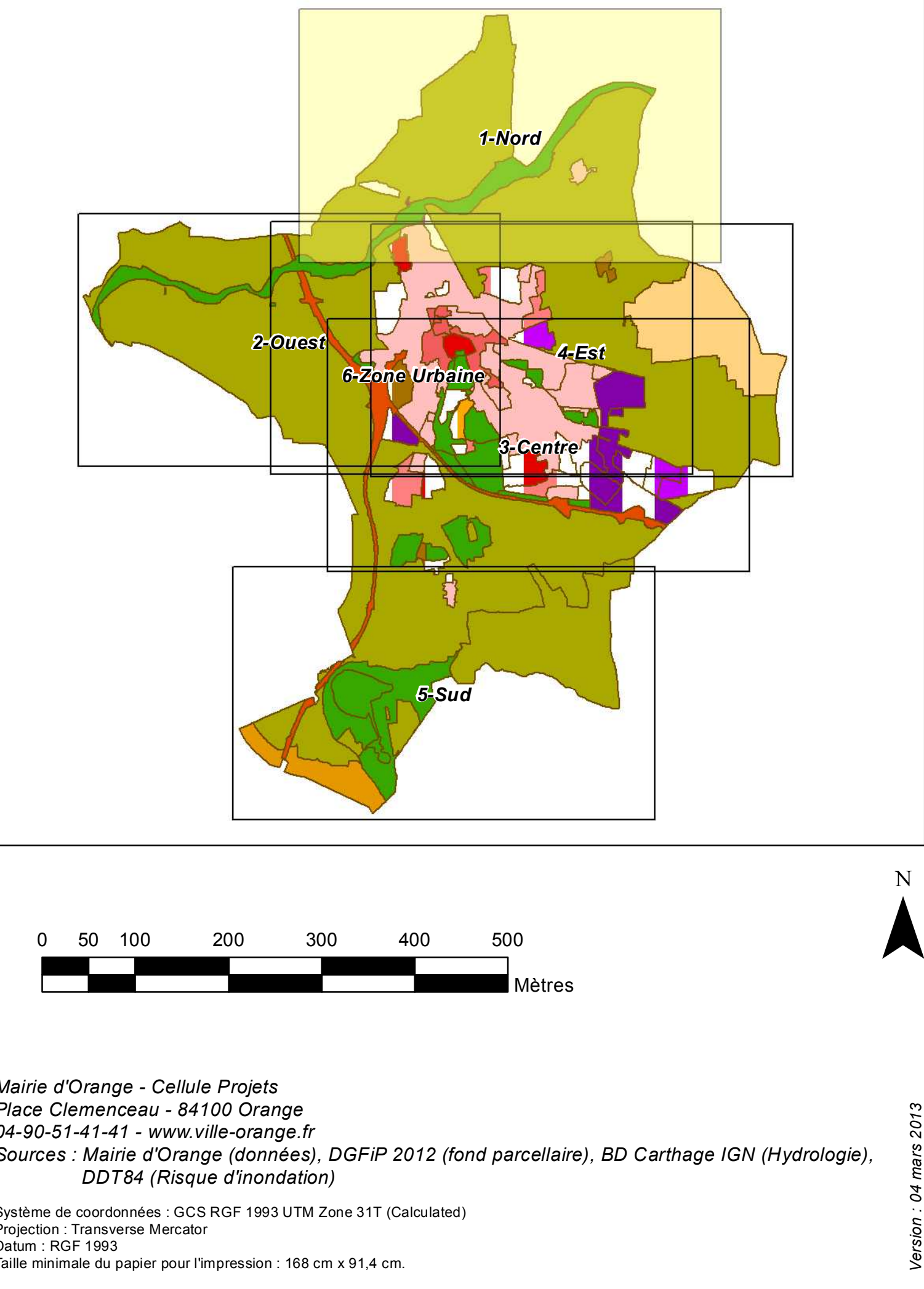
PLAN de ZONAGE

PROCEDURE D'ELABORATION DU PLU
Prescription du 28/09/2004
Projet arrêté du 15/09/2010
Enquête Publique du 11/02 au 11/03/2011
Projet re-arêté du 21/03/2012
Enquête Publique du 10/08 au 17/09/2012
Approbation du 25/03/2013

Version : mai 2013

www.ville-orange.fr

Tableau d'assemblage



Zones urbaines

UA : Centre historique
UB : Périphérie immédiate du centre historique
UD : Zone à dominante résidentielle
UE : Zone d'activités

Zone de service public

1UF : Domaine autoroutier
2UF : Domaine de la compagnie du Rhône
3UF : Aéroport Orange-Caritat

Zones à urbaniser

1AU : Zone à urbaniser à court terme (habitat)
2AU : Zone à urbaniser "fermée" (habitat)
3AU : Zone à vocation d'activités à court terme
4AU : Zone à vocation d'activités "fermée"
5AU : Zone d'équipements culturels, de loisirs et de détente
6AU : Zone à vocation d'activités à long terme nécessitant un programme particulier

Autres zones

A : Zone Agricole
N : Zone Naturelle

Emplacements réservés

Création d'ouvrage public, d'installation d'intérêt général ou d'espace vert

Voie publique à créer/élargir

Marge de recul des constructions nouvelles

Alignement obligatoire sur la section du trait épais

Autres prescriptions

Espaces Boisés Classés à créer ou à conserver

PPRI du Rhône

RP1 : Risques très importants
RP2b : Risques importants
RP4 : Risques moyens

Plan d'Exposition au Bruit de la base aérienne 115 Orange Caritat

A : N>96
B : 89<N<96
C : 84<N<89

Cadastre

Limites communales
 Réseau hydrologique

Prise en compte du risque d'inondation par l'Aygues, la Meyne et le Rieu

ENJEUX

Zones urbaines, de loisirs, commerciales, Zone Centre-ville, réserves aux infrastructures, réserves aux infrastructures, Zone naturelle ou agricole

Aléa fort Rouge Rouge Rouge
Aléa moyen Orange Orange Rouge
Aléa faible Jaune Jaune RECF*
Aléa résiduel Vert Vert Vert

RECF : Zone à faible risque de la zone d'exposition de crise

Aléa

Niveau de la cote de référence

